

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION: FLEISHMAN-HILLARDForme juridique: Société anonymeAdresse: Belliard N°: 40 Boîte:Code postal: 1040 Commune: EtterbeekPays: BelgiqueRegistre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophoneAdresse Internet¹:Adresse e-mail¹:Numéro d'entreprise 0434.683.229DATE 12 / 06 / 2023 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 08 / 10 / 2025☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2024 au 31 / 12 / 2024l'exercice précédent des comptes annuels du 01 / 01 / 2023 au 31 / 12 / 2023Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont les mêmes~~² identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: 43 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans
objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.6, 6.4.1, 6.4.2, 6.4.3, 6.5.1, 6.5.2, 6.8, 6.12, 6.17, 6.18.2, 6.20, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Vander Eycken Laurent
Administrateur

Turier David
Administrateur¹ Mention facultative.² Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

<i>Olivier BEHEYDT</i> <i>Chaussée de Chareloi 32, 1400 Nivelles, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>30/09/2024 - 08/10/2025</i>
<i>John SAUNDERS</i> <i>Fitzwilliam Quay 15, 4 Dublin, Irlande</i>	<i>Administrateur</i> <i>30/09/2024 - 08/10/2025</i>
<i>Donald RICKETTS</i> <i>Avenue Guillaume Macau 23, 1050 Ixelles, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>30/09/2024 - 08/10/2025</i>
<i>Laurent Vander Eycken</i> <i>Peter benoitstraat 51, 1702 Groot-Bijgaarden, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>30/09/2024 - 08/10/2025</i>
<i>David Turier</i> <i>(Administrateur)</i> <i>Alfred Clusenaar 4, 1060 Saint-Gilles, Belgique</i>	<i>Administrateur délégué</i> <i>30/09/2024 - 08/10/2025</i>
<i>Robert Anger</i> <i>Tommestraat 159, 3040 Huldenberg, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>30/09/2024 - 08/10/2025</i>
<i>Deloitte, Réviseurs d'Entreprises SRL</i> <i>N°: 0429.053.863</i> <i>Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, Belgique</i> <i>N° de membre: B0025</i>	<i>Commissaire</i> <i>29/09/2023 - 26/06/2026</i>
<i>Représenté(es) par:</i>	
<i>Cédric BOGAERTS</i> <i>(Réviseur d'Entreprises)</i> <i>Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, Belgique</i> <i>N° de membre: A02251</i>	

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~XXXX~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.
** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	719.171	744.314
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	719.171	744.314
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	126.438	127.622
Mobilier et matériel roulant		24	174.662	157.866
Location-financement et droits similaires		25	55.447	55.151
Autres immobilisations corporelles		26	362.624	403.675
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28		
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	9.360.548	7.585.202
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.377.536	6.340.322
Créances commerciales		40	7.168.277	6.325.321
Autres créances		41	209.259	15.001
Placements de trésorerie 6.5.1/6.6		50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	1.648.619	1.013.135
Comptes de régularisation 6.6		490/1	334.393	231.745
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	10.079.719	8.329.516

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	6.739.621	5.306.381
Apport	6.7.1	10/11	380.000	380.000
Capital		10	380.000	380.000
Capital souscrit		100	380.000	380.000
Capital non appelé ⁴		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1100/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	38.000	38.000
Réserves indisponibles		130/1	38.000	38.000
Réserve légale		130	38.000	38.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	6.321.621	4.888.381
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	3.340.098	3.023.135
Dettes à plus d'un an	6.9	17	8.072	16.978
Dettes financières		170/4	8.072	16.978
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	8.072	16.978
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	3.266.151	2.927.833
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	50.525	40.971
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	824.901	843.686
Fournisseurs		440/4	824.901	843.686
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	775.756	380.891
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.614.969	1.662.285
Impôts		450/3	585.678	374.186
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.029.291	1.288.099
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	65.875	78.324
TOTAL DU PASSIF		10/49	10.079.719	8.329.516

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	21.327.665	20.699.495
Chiffre d'affaires	6.10	70	21.270.179	20.655.546
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	57.486	43.949
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	18.300.257	17.722.400
Approvisionnements et marchandises		60	3.201.040	3.186.576
Achats		600/8	3.201.040	3.186.576
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	4.950.163	4.290.213
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	9.982.791	10.067.874
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	166.263	177.737
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	3.027.408	2.977.095

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	87.907	70.735
Produits financiers récurrents		75	87.907	70.735
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	41.288	42.270
Autres produits financiers	6.11	752/9	46.619	28.465
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	60.282	74.822
Charges financières récurrentes	6.11	65	60.282	74.822
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651		
Autres charges financières		652/9	60.282	74.822
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	3.055.033	2.973.008
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	871.793	760.421
Impôts		670/3	874.808	875.000
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	3.015	114.579
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	2.183.240	2.212.587
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	2.183.240	2.212.587

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	7.071.621	6.388.381
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	2.183.240	2.212.587
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	4.888.381	4.175.794
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	6.321.621	4.888.381
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	750.000	1.500.000
Rémunération de l'apport	694	750.000	1.500.000
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS
SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.437
8022		
8032		
8042		
8052	7.437	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.437
8072		
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	7.437	
211		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	623.070
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	32.938	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	656.008	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	495.448
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	34.122	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	529.570	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	126.438	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	535.375
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	54.049	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	589.424	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	377.509
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	37.253	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	414.762	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	174.662	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXXXXX	256.262
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	42.850	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	299.112	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXXXXX	201.111
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	42.554	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	243.665	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	55.447	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	55.447	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.370.264
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	11.283	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	1.381.547	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	966.589
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	52.334	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	1.018.923	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	362.624	

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Memberships	299.674
Maintenance	13.752
Assurances voitures/BA/ARB	20.968
.....	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxx	380.000
(100)	380.000	

Modifications au cours de l'exercice
.....
.....
.....

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions nominatives sans valeur nominale
.....
.....
.....

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Codes	Valeur	Nombre d'actions
		
		
		
		
	380.000	3.085
		
		
		
8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.085
8703	xxxxxxxxxxxxxxxx	

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération
.....
.....
.....
.....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		xxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxx	
		
		
		
		

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
<i>DAS Europe Limited</i> <i>01468528</i> <i>Bankside 3 boîte 90-100, , Royaume-Uni</i>	<i>Cat.1: Rights to vote or participation in capital</i>	100		100

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	50.525
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	50.525
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	50.525
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	8.072
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	8.072
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	8.072
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTE GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

8922	58.597
8932	
8942	
8952	58.597
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	58.597

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**DETTE FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubriques 450/3 et 179 du passif)

9072	
9073	513.886
450	71.793

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

9076	
9077	830.964

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

COFINIMMO - Gratuité loyer	
.....	
.....	
.....	

Exercice
65.875
.....
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

.....		
.....		
.....		
.....		

Ventilation par marché géographique

.....		
.....		
.....		
.....		

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740		
-----	-------	-------

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	93	99
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	92,9	96,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	143.828	149.097

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	7.136.958	8.289.917
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.672.105	1.777.957
Primes patronales pour assurances extralégales	622	127.834	
Autres frais de personnel(+)/(-)	623	551.425	
Pensions de retraite et de survie	624	494.469	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	1	1
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	46.619	28.465
Autres			
.....			
.....			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	43.636	60.070
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			
Frais bancaires		16.646	14.752
.....			
.....			

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	874.808
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	800.000
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	74.808
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises		429.282
.....		
.....		
.....		

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Exercice
.....	
.....	
.....	
.....	

Sources de latences fiscales

	Codes	Exercice
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
.....		
.....		
.....		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		
.....		
.....		
.....		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)	9145	560.326	458.423
Par la société	9146	1.035.291	1.028.255

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	9147	2.728.976	2.897.419
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés
 Montant de l'inscription
 Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91712	
91722	

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91812	
91822	

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91912	
91922	

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu
 Le montant du prix non payé

92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

.....

Codes	Exercice
	
	
	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS

.....

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

L'entreprise a souscrit une assurance groupe pour ses employés et dirigeants (ci-après dénommés « professionnels ») qui prévoit les volets suivants :

- retraite/décès ;
- incapacité de travail (maladie et accidents) et maternité ;
- hospitalisation ;
- les frais médicaux dans certains cas de maladies graves limitatives ;

L'affiliation à toutes les parties de l'assurance groupe est générale et prend effet immédiatement à partir de la date d'entrée en fonction.

Le volet retraite de l'assurance groupe prévoit une cotisation versée par l'entreprise, qui varie selon le niveau auquel le professionnel appartient.

Le régime prévoit également une contribution personnelle qui varie selon le niveau auquel le professionnel appartient.

L'entreprise verse les primes du plan de pension à une compagnie d'assurance (NN) dans le cadre d'une branche 21 assurance-vie.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

.....

.....

.....

.....

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	42.312	263.230
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	42.312	263.230
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	377.734	66.060
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	377.734	66.060
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	37.251	38.365
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

		Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ		
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société		
<i>En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état C 6.15</i>		
.....		
.....		
.....		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

.....

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	987.938
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	38.150
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	12.504
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro de la société de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

- | | | |
|----|--|---|
| 1. | <i>DAS Europe Limited</i>
<i>Bankside 3 boîte SE1 0SW LONDON, , Royaume-Uni</i> | <i>N'établit pas des comptes consolidés</i> |
|----|--|---|

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

- | | | |
|----|--|--|
| 1. | <i>DAS Europe Limited</i>
<i>Bankside 3 boîte SE1 0SW LONDON, , Royaume-Uni</i> | <i>DAS Europe Limited</i>
<i>Bankside 3 boîte SE1 0SW LONDON, , Royaume-Uni</i> |
|----|--|--|

* Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition. Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation. Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet d'amortissement, dont les taux ont été fixés en fonction de la nature d'investissement.

2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition. Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation. Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'amortissement, dont les taux ont été fixés en fonction de la nature de l'investissement.

La société utilise la méthode "pro rata temporis" en ce qui concerne le calcul des amortissements.

Les amortissements sont pratiqués comme suivants :

Installations, machines et outillage 5 ans

Matériel et mobilier 5ans

Location-financement 4 ans

Autres immobilisations corporelles 9 ans

3. COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées projet par projet et reprises à l'inventaire à leur prix de revient. Ce prix de revient n'inclut pas les frais indirects et les frais internes. La marge brute dégagée sur ces projets est enregistrée en compte de résultats lorsque la réalisation du travail est clôturée, en tenant compte du principe de prudence.

4 CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont actées le cas échéant afin de couvrir des risques d'irrecevabilité des créances.

Les avoirs et les dettes libellés en devises étrangères sont réévalués à un taux de clôture et les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont comptabilisés en compte de résultats.

5. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

6. DETTES A UN AN AU PLUS

Les dettes à un an au plus sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les dettes libellées en devises étrangères sont réévaluées à un taux de clôture et les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont comptabilisés en compte de résultats.

7. PROVISIONS

Les provisions sont protégées au bilan à leur valeur nominale.

8. CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES A UN AN AU PLUS

En application de l'avis 120-1 du CBN, la société a reclassé en date de 31 décembre un montant de 1.648.436,14€, à titre de créances sur entreprises du groupe (cash pooling), dans la rubrique valeurs disponibles et un montant de 377.733,96€ à titre de dettes sur entreprises du groupe dans la rubrique Dettes commerciales - Fournisseurs.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
--

Voir page suivante

Fleishman-Hillard

Société anonyme
Rue Belliard 40
1040 BRUXELLES
RPM Bruxelles
TVA : BE 0434.683.229

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE
2024 TENUE LE 8 OCTOBRE 2025.**

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur les opérations de l'exercice 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels pour l'exercice social commencé le 1^{er} janvier 2024 et clôturé le 31 décembre 2024.

1. Evolution des affaires, résultats et situation de la société.**L'activité :**

Notre année 2024 n'a plus été impactée par aucune crise ni par aucun autre événement exceptionnel et nous avons pu observer une évolution favorable de nos performances et ventes. Notre chiffre d'affaires a atteint son meilleur niveau depuis la création de l'entreprise. Un bénéfice d'exploitation de 3.027.408€ a été obtenu.

Les résultats

Le chiffre d'affaires s'élève à € 21.270.179 soit une augmentation de € 614.633 par rapport à 2023. Le bénéfice avant impôts a aussi connu une augmentation pour enregistrer un bénéfice de € 3.055.033 soit une augmentation de 3%.

Il est également à noter que l'évolution positive de notre chiffre d'affaires est toujours le fruit d'une diversification et extension de notre nombre de clients. La dépendance vis-à-vis d'un nombre restreint de grands comptes s'est par conséquent décreue.

Compte tenu de l'impôt sur le résultat, le résultat de l'exercice à affecter s'élève à € 2.183.240. Le bénéfice à affecter s'élève à € 7.071.621.

Un dividende intermédiaire d'un montant brut global de € 750.000 a été payé durant le mois de décembre 2024. Ce dividende intermédiaire a été imputé sur les bénéfices reportés de la Sociétés tels qu'ils ressortent des derniers comptes annuels approuvés au moment de la décision, à savoir les comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2023, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2024.

Nous proposons de reporter le solde du bénéfice à affecter de € 6.321.621.

2. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice social.

Il ne s'est produit, après la date de clôture des comptes, aucun événement ou fait spécifique, susceptible d'influencer substantiellement les résultats, ni le développement futur de la société. Les éléments internationaux tels que le conflit en la Russie et l'Ukraine ou l'inflation globale grandissante n'ont pas eu d'impact sur l'activité et la performance de l'entreprise mais ils restent néanmoins surveillés de manière permanente.

3. Succursales

La société ne détient pas de succursales en Belgique ou à l'étranger.

4. Utilisation d'instruments financiers

La société ne fait usage d'aucun instrument financier qui pourrait être pertinent dans l'évaluation de son actif, de son passif, de la situation financière et de ses pertes ou profits.

5. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

Aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est survenue durant l'exercice social.

6. Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée.

La société ne se trouve pas spécifiquement exposée à des risques de taux de change, de crédit et de liquidité et veille le cas échéant à identifier de tels risques en amont afin de prendre les mesures qui s'imposent (provisions,....).

7. Activités en matière de recherche et de développement

Aucune activité n'a eu lieu durant l'exercice écoulé sur le plan de la recherche et du développement.

8. Capital autorisé

Durant l'exercice social, le conseil d'administration n'a pas approuvé d'augmentation de capital, ni d'émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription dans le cadre du capital autorisé.

9. Acquisition d'actions propres.

Durant l'exercice social, ni la société filiale contrôlée directement ou une personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la société ou une société filiale contrôlée directement, n'ont acquis des actions de la société.

10. Conflits d'intérêts.

Durant l'exercice social, le conseil d'administration n'a pris aucune décision par rapport à laquelle un administrateur avait un conflit d'intérêts au sens de l'article 7:96 du Code Des Sociétés et des Associations.

11. Divers.

Aucune prestation exceptionnelle ni mission particulière n'a été requise de la part du commissaire durant l'exercice écoulé. Par ailleurs, une mission a été confiée par la société à des personnes ayant conclu un contrat de travail avec le commissaire ou qui se trouvent dans les liens de collaboration avec celui-ci. En l'occurrence, appel a été fait aux consultants taxes pour un montant de €12.504.

Nous vous proposons dès lors, d'adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et vous demandons d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant l'exercice écoulé.

8 octobre 2025,

David Turier
Administrateur



Laurent Vander Eycken
Administrateur



Confidential - Not for Public Consumption or Distribution

Deloitte.



Fleishman-Hillard SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2024 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fleishman-Hillard SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Fleishman-Hillard SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 30 juin 2025, qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 septembre 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Fleishman-Hillard SA durant 23 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 10 080 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 2 183 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du fait que :
 - La nomination de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL en tant que commissaire n'a pas été publiée comme requis par l'article 2:14 du Code des sociétés et des associations ;
 - Les dispositions légales prévues à l'article 7:147 du Code des sociétés et des associations relatives à l'assemblée générale qui doit être tenue chaque année à la date indiquée par les statuts, n'ont pas été respectées ;
 - Les comptes annuels et le rapport de gestion n'ont pas été soumis à l'approbation de l'assemblée générale dans les six mois suivant la clôture de l'exercice au 31 décembre 2024 comme requis par l'article 3:1 du Code des sociétés et des associations ;
 - Les comptes annuels et le rapport de gestion clôturés au 31 décembre 2024 n'ont pas été déposés à la Banque Nationale de Belgique dans les délais prescrits par l'article 3:10 du Code des sociétés et des associations ;
 - Les dispositions légales prévues aux articles 7:132 et 7:148 du Code des sociétés et associations relatives à la mise à disposition des documents légaux n'ont pas été respectées.

Signé à Zaventem.

Le commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Cédric Bogaerts

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE90 4350 2974 5132 - BIC KREDBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	90,1	38,5	51,6
Temps partiel	1002	3,9	2,0	1,9
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	92,9	40,1	52,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	139.379	59.062	80.317
Temps partiel	1012	4.447	2.557	1.890
Total	1013	143.826	61.619	82.207
Frais de personnel				
Temps plein	1021	9.252.851		
Temps partiel	1022	729.940		
Total	1023	9.982.791		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	96,0	40,6	55,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	149.095	61.769	87.326
Frais de personnel	1023	10.067.874	4.290.374	5.777.500
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)
A la date de clôture de l'exercice
Nombre de travailleurs
Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	89	4	92,2
110	89	4	92,2
111			
112			
113			
120	39	2	40,6
1200	5	2	6,6
1201			
1202	8		8,0
1203	26		26,0
121	50	2	51,6
1210	2		2,0
1211			
1212	7		7,0
1213	41	2	42,6
130			
134	89	4	92,2
132			
133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ
Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	29		29,0
210	29		29,0
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	34	1	34,5
310	34	1	34,5
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	34	1	34,5
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	1
5802		5812	105
5803	1.415	5813	5.755
58031		58131	3.958
58032	1.415	58132	1.797
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société